

# Venez nombreux !

...soutenir les **32 Faucheurs Volontaires de Villereau**  
lors de leur Procès en Appel

**les 17 et 18 décembre 2007**  
**à Orléans**

---

**Accompagnement des prévenus au tribunal les deux jours**  
**à 8.30 et 13.15 départ du *Campo Santo***

*Conférences-Débat-Atelier (Entrée libre et gratuite) - Concert (Participation aux frais)*

## **Lundi 17 décembre**

**Auditorium de la médiathèque- place Gambetta**

**10.00 – 12.00 : LE PROJET DE LOI sur les OGM : ANALYSE – PROPOSITIONS**

Anne Furet, Juriste, *Infogm*

Michel Dupont, Animateur dossier OGM,

*Confédération Paysanne*

**14.30 – 18.00 : LA PLACE ET LE RÔLE DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ**

« L'IDÉOLOGIE DE LA SCIENCE » Juan Roy de Menditte, Philosophe, *Conseil Scientifique d'ATTAC*

« SCIENCE ET MILITANTISME » Dominique Béroule, Chercheur, *Altercampagne*

« LES LANCEURS D'ALERTE » Christian Vélot, Enseignant-Chercheur Université Paris-sud,  
*Fondation Sciences Citoyennes*

**Salle des Fêtes de Saran rue du Docteur Payen (à côté de la mairie)**

**20.30 : CONCERT DE SOUTIEN**

**Le P'tit Crème** – reprises de Gaston Couté,

**Les Neurones du Cœur** – chansons à ressentir,

**Les Voleurs de Swing** – jazz manouche

## **Mardi 18 décembre**

**Maison des Associations, salle Perrault, 46 ter rue Sainte Catherine**

**10.00 – 12.00 : ATELIER : MOBILISATION POUR LE MORATOIRE, SUITE.**

**Animation** – Jean-Marie Loury, *Faucheurs Volontaires*

- Magali Ringoot, *Greenpeace* (sous réserve)

**Restauration bio : les deux jours au Campo Santo**

**Hébergement** : Pour être hébergé les 16 et 17, contacter : [hebergement.procesorleans@laposte.net](mailto:hebergement.procesorleans@laposte.net)

06 42 73 84 27

**Solidarité financière** : Merci d'envoyer vos dons au

**Comité de soutien aux faucheurs de Pithiviers**

c/o Loiret Nature Environnement

64, route d'Olivet, 45100 Orléans

## **Soutenir les 32 faucheurs en Appel, c'est exiger un Moratoire !**

Le 14 août 2006, à Villereau dans le Loiret, 32 Faucheurs Volontaires ont neutralisé une parcelle d'essai de maïs génétiquement modifié. Cette action non-violente a été revendiquée collectivement. Les 26 et 27 février 2007, ils ont comparu pour ces faits en première instance au Tribunal d'Orléans et pour 16 d'entre eux, pour refus de prise d'empreinte génétique. Faisant appel des sévères condamnations, ils comparaîtront les 17 et 18 décembre 2007 devant la cour d'appel d'Orléans.

49 Faucheurs Volontaires ont déjà été condamnés définitivement à Orléans pour des faits analogues, à 2 mois avec sursis pour 48 d'entre eux, et 2 mois ferme pour Jean-Emile Sanchez, ex porte-parole de la Confédération Paysanne.(\*)

Pourquoi en est-on arrivé là ?

Depuis une quinzaine d'années les entreprises de biotechnologies produisent et diffusent à travers le monde des semences génétiquement modifiées des 4 variétés agricoles les plus prisées dans le commerce mondial. (En Europe, il s'agit de maïs.) Au Nord comme au Sud, le monde paysan n'aura bientôt plus d'autre choix que ces plantes génétiquement modifiées, sans intérêt et inaccessibles par leur prix, pour l'immense majorité des paysans. Ces plantes menacent la biodiversité des espèces, et les agriculteurs qui choisissent le biologique, les labels ou le conventionnel voient déjà, comme en Espagne, leurs cultures polluées. D'autre part, plusieurs études récentes démontrent que les plantes génétiquement modifiées ont un impact négatif sur l'environnement. De plus, celui sur la santé humaine n'a pas été évalué.

Si l'opinion publique française rejette les cultures de plantes OGM de manière constante depuis plusieurs années, ce sont aussi des milliers de communes et la majorité des régions qui se sont déclarées hors OGM. Malgré cela le gouvernement a laissé se développer ces cultures sur le territoire, comme dans le canton de Patay (45).

Depuis 4 ans à travers la France, les faucheurs volontaires ont fait de multiples actions de désobéissance civile non-violente, analogues à celle qui sera jugée en appel les 17 et 18 décembre. Leur but est d'interpeller les pouvoirs publics. Par ailleurs, les FV participent avec d'autres organisations à des actions publiques, comme en février dernier, en marge du procès en 1<sup>ère</sup> instance des 32 de Villereau à Orléans, aux « Etats Généraux pour un Moratoire ». Plus récemment, une Marche sur Paris « Pour le droit de produire et consommer sans OGM » a été organisée juste avant le Grenelle de l'Environnement.

Il s'en est suivi l'annonce de doutes et de suspicion par rapport aux OGM pesticides par Nicolas Sarkozy, et dans les conclusions écrites du Grenelle figure la décision de notifier une « Clause de Sauvegarde » conduisant à un moratoire et de voter au printemps une loi permettant de produire et de consommer sans OGM. Malheureusement, ces promesses ne sont pas tenues, et il est de notre responsabilité de citoyen de continuer à faire pression jusqu'à la mise en application des engagements du gouvernement ! Que celui-ci fasse passer le Bien Commun avant l'intérêt des industriels de la semence OGM !

Les procès des faucheurs qui devaient avoir lieu pendant le Grenelle ont été reportés, soulignant ainsi la nature politique de leurs actions. Après le Grenelle, celui d'Orléans est le premier d'une longue liste : Ne permettons pas au gouvernement et à la justice de continuer à criminaliser et condamner ces « éveilleurs de conscience » que sont les faucheurs d'OGM.

(\*) Depuis peu, une partie des 49 personnes et des 44 comparants volontaires a été entendue par la police suite à une plainte de Monsanto pour association de malfaiteurs et convoquée pour prise d'ADN suite à condamnation.